



République Française

Département du Bas-Rhin

COMPTE RENDU

SEANCE DU 06 JUILLET 2017

19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

Date de convocation : 29 juin 2017

Délégués en fonction : 30 Présents : 23 Absents et excusés : 3 Procurations : 4

Artolsheim
Bindernheim
Boesenbiesen
Bootzheim
Elsenheim
Grussenheim
Heidolsheim
Hessenheim
Hilsenheim
Mackenheim
Marckolsheim
Ohnenheim
Richtolsheim
Saasenheim
Schoenau
Schwobsheim
Sundhouse
Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : M. Joseph BORTOT (suppléant)
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. François REMOND (suppléant)
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante)
- **Hessenheim** : .../...
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Audrey HUCK
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** : M. Rémy STOECKLE
- **Richtolsheim** : M. Sébastien SCHWOERER (suppléant)
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : .../...
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST,
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, M. Justin FAHRNER

Absents excusés:

Mme Denise ADOLF, M. Vincent GRISS, M. Alex JEHL, Mme Anne-Lise ULRICH, Mme Sabrina HENNINGER, M. Maurice FAHRNER (procuration à Bruno KUHN), Mme Chrystelle ERARD (procuration à Gilles WEBER), M. Rémy TAGLANG, Mme Denise KEMPF, Mme Josiane GERBER (procuration à Jean Louis SIEGRIST), Mme Clothilde LOOS (procuration à Christophe KNOBLOCH), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Clément ROHMER (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Vincent DIETSCH (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), Mme Céline SPITZ (Directrice de pôle), M. Thierry WALTER (Directeur de l'Ecole de Musique).

Assistaient en outre :

M. Colette WEIXLER (suppléante), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle Voirie, Réseaux), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE
LE 06 JUILLET 2017
19 HEURES 00 A MARCKOLSHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2017
3. Décisions du Président

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Création d'un poste de contractuel pour l'emploi de chargé de développement et d'animation économique

C. FINANCES

1. Régularisation du transfert de compétence – Périscolaires de Marckolsheim, Sundhouse et Wittisheim

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Service de cantine de Mackenheim – Convention financière de mise à disposition

E. HABITAT

1. Plan Local de l'Habitat - Aide à la rénovation énergétique

F. VŒUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Madame Audrey HUCK.

*

**

2. Approbation du procès - verbal de la séance du 19 juin 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 19 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*

**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Création d'un poste de contractuel pour l'emploi de chargé de développement et d'animation économique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **modifie** le plan des effectifs par la création d'un emploi d'attaché territorial contractuel à temps complet, en application de l'article 3, 3-2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;
- ◆ **fixe** la date d'embauche au 1^{er} septembre 2017 ;
- ◆ **décide** de rémunérer l'agent recruté sur la grille indiciaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux, à l'échelon 9, Indice Brut 712, Nouveau Majoré 590, primes et indemnités en sus ;
- ◆ **rappelle** que les crédits nécessaires ont été votés au Budget Primitif 2017, Principal – Chapitre 012- Articles 64131, 6451 et 6453.

Adopté par 23 voix pour, 2 contre (Madame Audrey HUCK et Monsieur Norbert LOMBARD), 2 abstentions (Messieurs Jean-Blaise LOOS et Rémy STOECKLE).

*

**

C. FINANCES

1. Régularisation du transfert de compétence – Périscolaires de Marckolsheim, Sundhouse et Wittisheim

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **précise** le procès-verbal de mise à disposition des bâtiments concernés par les éléments suivants :
 - Pour la commune de Sundhouse :
 - Compte N° d'inventaire : 21318 BAT3PERISCOSUNDHOUSE
 - Désignation Montant : 746 947,49 €
 - Pour la commune de Wittisheim :
 - Compte N° d'inventaire : 21318 BAT22PERISCOWITTISHEIM
 - Désignation Montant : 883 271,18 €
 - Plus situation des emprunts attachés à ce bien:
 - au c/16811 Prêt 71501 MSA 10 000,00 €
 - au c/1641 Prêt 19727705 CCM Ried 272 913,66 €
- ◆ **dit** que les écritures comptables de régularisation seront réalisées en conséquence ;
- ◆ **valide** le principe qu'en cas de mise à disposition de locaux ou d'espaces supplémentaires à la communauté de communes pour l'exercice de cette compétence, une convention sera établie entre la commune et la communauté de commune afin d'organiser la répartition des charges courantes.

Adopté à l'unanimité.

*
**

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Service de cantine de Mackenheim – Convention financière de mise à disposition

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention financière de mise à disposition des locaux avec la commune de Mackenheim ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **dit** que les crédits sont prévus au budget 2017 – Chapitre 011 – Article 62875 – Fonction 643.

Adopté à l'unanimité.

*
**

E. HABITAT

1. Plan Local de l'Habitat - Aide à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ **approuve** l'attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*
**

F. VŒUX ET COMMUNICATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

*
**

Fait à Marckolsheim, le 07 juillet 2017

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

